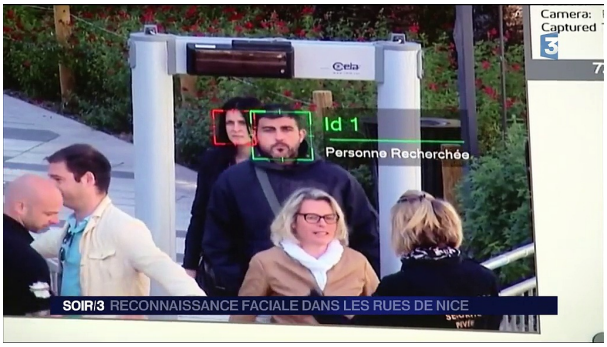
Nice (06) : Christian Estrosi veut mettre en place la reconnaissance faciale dans les rues de la ville

16/04/2016 à 11h56



Reconnaitre un visage pour mieux sécuriser sa ville, c'est l'objectif du dispositif de reconnaissance faciale que le maire de Nice, Christian Estrosi, veut mettre en place. Un aspect sécuritaire qui sera primordial pendant l'Euro 2016 (10 juin-10 juillet) avec la mise en place des fan zones dans les dix municipalités concernées par l'événement (Paris, Saint-Denis, Marseille, Lyon, Lille, Toulouse, Nice, Bordeaux, Lens et Saint-Étienne).

La reconnaissance faciale serait peu ou pas contournable par de possibles personnes recherchées : *"S'il porte des lunettes occultantes, très occultantes, ça va être compliqué. Mais la plupart du temps, ça fonctionne"*, déclare Nicolas Le Balc'h, membre de la société NEC.

Sauf que pour le moment, la loi française n'autorise pas qu'une personne fichée soit reconnue par ce dispositif. Christian Estrosi, lui, a écrit au Premier ministre pour lever cette interdiction : *"S'il faut considérer que repérer des*

Abdeslam ou des Ben Laden en puissance serait liberticide, permettez-moi de vous dire qu'on ne fait pas la guerre avec les lois de la paix." Quoi qu'il advienne, le texte ou décret devra être validé par le Conseil d'État et par le CNIL (Comission Nationale Informatique et Libertés).